

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 330 portant transfert d'un droit de concession provisoire sur un terrain sis au quartier 3, lot n° 525

n° 330

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 avril 1962

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1962

Date du numéro  
31 mai 1962

### VISAS

**Vu** le décret du 1er mars 1909 portant organisation de la Propriété Foncière à la Côte Française des Somalis

**Vu** le décret du 29 juillet 1924, organisant le Domaine privé à la Côte Française des Somalis, ensemble l'arrêté d'application du 8 décembre 1925

**Vu** la délibération n° 192 en date du 29 décembre 1960, acenrdant à M. Abdillahi Ahmed Gaule la concession provisoire d'un terrain sis au ouartier3, lot 525 du boulevard de Gaulle

**Vu** la demande de M. Abdillahi Ahmed Gaule en date du 11 avril 1962

**Vu** la demande de M. €hoix Paul en date du 11 avril 1962

**Vu** l'avis de la Commission de la Propriété Foncière en date du 12 avril 1962

Sur proposition du Conseil de Gouvernement dans sa séance du 20 avril 1962 ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Le droit de concession provisoire accordé à M. Abdillahi Ahmed Gaule par délibération n° 192 du 29 décembre 1960 sur une parcelle de terrain d'une superficie de 512 mètres carrés, lot. n° 525 du lotissement du boulevard de Gaulle et immatriculé au Titre foncier sous le n° 808, est transféré à M. Choix Paul, demeurant à Djibouti. Art. 2. — M. Choix Paul se substitue à M. Abdillahi Ahmed Gaule en ce qui concerne les obligations de mise en valeur imposées par la délibération précitée. Art. 3. Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies au nom et à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires.

**Le Président de l'Assemblée Territoriale, Docteur R. GAUDIBERT. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, Abdullahi Hassan DEMBIL.**